1ères RENCONTRES NATIONALES NATURA 2000

21 MAI 2019
Ministère de la transition écologique et solidaire
Grande Arche La Défense

Évaluation de l'efficacité des mesures Natura 2000

Appel à Manifestations d'Intérêt

Camille Bernard

Centre de ressources Natura 2000

UMS 2006 PATRIMOINE NATUREL Centre d'expertise et de données MNHN · AFB · CNRS

Liberté · Égalité · Fraternité République Française — Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Agence Française pour la Biodiversité — Établissement public de l'État

Principe à l'échelle de la parcelle

- Objectif : financer, via un Appel à Manifestations d'Intérêt, des suivis sur 5 ans de l'efficacité des mesures de gestion selon un cadre méthodologique défini en amont et commun à tous les sites

- Sélection de sites « pilotes » pour chaque mesure

- Accompagnement par l'UMS PatriNat
  - Visite sur site
  - Accompagnement tout au long des suivis
  - Traitement et analyse des données

Principe à l'échelle de la parcelle

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Mesure 1											
Mesure 2											
Mesure 3											
Mesure 4											
Mesure 5											
Mesure 6											
Mesure 7											
Mesure 8											
Mesure 9											
Mesure 10											

- Choix des mesures et élaboration des cadres méthodologiques
- Suivis sur les sites
- Analyse des résultats

Principe à l'échelle de la parcelle

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Mesure 1											
Mesure 2											
Mesure 3											
Mesure 4											
Mesure 5											
Mesure 6											
Mesure 7											
Mesure 8											
Mesure 9											
Mesure 10											

- Choix des mesures et élaboration des cadres méthodologiques
- Suivis sur les sites
- Analyse des résultats

Principe à l'échelle de la parcelle

1er AMI

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Mesure 1											
Mesure 2											
Mesure 3											
Mesure 4											
Mesure 5											
Mesure 6											
Mesure 7											
Mesure 8											
Mesure 9											
Mesure 10											

- Choix des mesures et élaboration des cadres méthodologiques
- Suivis sur les sites
- Analyse des résultats

1er AMI : 2019-2023

- 2 mesures étudiées :
  - Restauration et entretien de milieux ouverts
  - Création et entretien de mares

1er AMI : 2019-2023

- 2 mesures étudiées :
  - Restauration et entretien de milieux ouverts
  - Création et entretien de mares

- 2 cadres méthodologiques élaborés :
  - Sur la base de protocoles existants
  - Grâce à la consultation d'une soixantaine d'experts, gestionnaires et DREALs

1er AMI : 2019-2023

- 2 mesures étudiées :

SOCLE

- S1 – Description de l'UG
- S2 – Questionnaire des pratiques de gestion
- S3 - Photographies
- S4 – État de conservation
- S5 – Cartographie des habitats et relevés phytosociologiques
- S6 – Cartographie d'embroussaillement
- S7 – Profondeur de sol

BOITE À OUTILS

- BAO1 – Flore et physionomie de la végétation
- BAO2 – Rhopalocères et Zygènes
- BAO3 – Orthoptères
- BAO4 – Syrphes
- BAO5 – Pâturage

S3 Photographies

N | N+1 | N+2 | N+3 | N+4

COMPÉTENCES

Si drone : pilotage

MATÉRIEL

Appareil photo numérique

Facultatif :
- Trépied, piquets, boussole, GPS, rotule à niveau
- Drone

CALENDRIER DES PASSAGES

Une fois par an en période de végétation. Revenir à la même période d'année en année en adaptant cette période en fonction des variations climatiques interannuelles.

CONDITIONS

Temps clair

Si drone :
- conditions météorologiques favorables
- respect de la réglementation en vigueur
- vigilance sur la perturbation de la faune (avifaune en particulier)

PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Trois photos différentes à trois points de vue différents et complémentaires. Prendre les photos avec la focale la plus courte possible (grand angle) de manière à intégrer le maximum de paysage possible. Exemple :

Recommandé : prise de vue aérienne toujours orientée de la même manière, dans laquelle toute l'UG est visible. Possibilité de faire plusieurs photos puis de les assembler.

OBJECTIF

Suivre visuellement l'évolution de l'UG et fournir un support de communication évocateur pour tous.

PROTOCOLE

Prendre une photo à chaque point et repérer cet endroit de manière à pouvoir revenir faire les photos exactement au même endroit les années suivantes (piquet + point GPS précis + repère visuel).

Recommandé : Utiliser un trépied avec rotule à niveau et boussole. D'année en année, le trépied peut être posé contre un piquet permanent. L'objectif sera toujours orienté dans la même direction (boussole), avec la même inclinaison (rotule à niveau), la même hauteur (relever la hauteur du pied à la première photo), et la même focale.

Recommandé : Utiliser un drone pour effectuer une (ou plusieurs) photographies aériennes.

PARAMÈTRES À RELEVER UNE SEULE FOIS

Emplacement des prises de vue (et éventuellement paramètres)

PARAMÈTRES À RELEVER CHAQUE ANNÉE DE SUIVI

Trois photos depuis le sol et éventuelles photos aériennes

1er AMI : 2019-2023

- Publication en ligne sur le site de l'AFB le 7 février 2019

	Milieux ouverts	Mares	Total
Reçus	15	9	24
Retenus	7	5	12

Brighton
Southampton
Plymouth
Manche (mer)
Bruxelles
Cologne
Lille
Belgique
Luxembourg
Guernesey
Jersey
Paris
Brest
Rennes
Strasbourg
Tours
Nantes
France
Suiss
La Rochelle
Limoges
Lyon
Turin
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Monaco
Marseille
Cannes
Santander
Saint-Sébastien
Bilbao
Vitoria-Gasteiz
Andorre

1ères RENCO NATIO
NATURA

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT LOIRE

Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

Parc naturel régional du Luberon

SR3A Ain Aval & Affluents

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU JURA

adasea d'Oc au cœur des territoires

Parc naturel régional du Vercors

Gorges de la Loire SMAGL Syndicat Mixte d'Aménagement

Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

NATURA 200

CE FRANÇAISE BIODIVERSITÉ
MENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Principe à l'échelle de la parcelle

2ème AMI

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Mesure 1											
Mesure 2											
Mesure 3											
Mesure 4											
Mesure 5											
Mesure 6											
Mesure 7											
Mesure 8											
Mesure 9											
Mesure 10											

- Choix des mesures et élaboration des cadres méthodologiques
- Suivis sur les sites
- Analyse des résultats

2ème AMI : 2020 - 2024

- 2 nouvelles mesures à évaluer :
  - Plantation/entretien d'éléments arborés
  - Retard de fauche

- Publication de l'AMI en fin d'année 2019

Contact et Site internet

afbiodiversite.fr
camille.bernard@mnhn.fr
ami.natura2000@afbiodiversite.fr